

TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PROJET DU REM DE L'EST

L'AVIS DE L'ARTM SOULÈVE DE VIVES INQUIÉTUDES POUR LES MAIRES DE LA COURONNE NORD

Couronne Nord, le 8 février 2022 – Réagissant aux informations rapportées ce matin relativement à l'avis défavorable de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) sur la phase 2 du REM, les maires de la Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) sont alarmés par l'évaluation des impacts dévastateurs du projet de la CDPQ Infra sur le train de Mascouche.

En effet, l'ARTM, qui est l'instance responsable de la planification et de l'organisation du transport collectif du Grand Montréal, a fait état de ses principaux constats sur le projet de REM de l'Est. Dans un communiqué émis ce matin par l'ARTM, nous pouvons notamment y apprendre que le projet du REM de l'Est n'entraînerait qu'un nombre modeste de nouveaux usagers au transport collectif. Plus troublant encore, en période de pointe, 94 % de l'achalandage du REM de l'Est serait simplement le résultat d'un transfert de la clientèle des services existants de transport collectif vers le REM, notamment en provenance du train de Mascouche.

L'ARTM soulève également que ce projet occasionnerait une hausse importante des contributions des municipalités d'environ 98 M\$ par année, incluant une charge financière supplémentaire pour les collectivités desservies par le train de Mascouche. Rappelons que ce projet structurant de transport collectif n'inclut aucunement, dans sa planification, un prolongement jusqu'à la couronne Nord pour rejoindre la ligne de Mascouche et ainsi corriger une grande partie de la congestion routière dans ce secteur.

Citations

« Nous sommes fortement préoccupés par le projet de la CDPQ Infra qui, dans sa forme actuelle, ne tient pas compte des impacts sur les réseaux existants de transport collectif. Tel que nous l'avons exprimée lors de l'annonce du projet en décembre 2020, il est fort malheureux qu'un tel projet soit planifié sans une perspective métropolitaine et sans tenir compte des besoins criants en infrastructures structurantes et modernes de transport collectif répondant aux besoins des citoyens de la couronne Nord. Le gouvernement doit tenir compte de l'avis de L'ARTM dont la mission est de planifier et de coordonner le développement du transport collectif sur l'ensemble du territoire du Grand Montréal.

- **Denis Martin, maire de Deux-Montagnes et président de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord**

« L'analyse de l'ARTM et les commentaires de la ministre Chantal Rouleau mettent en lumière l'écart entre la perspective de l'Est de Montréal et celle de la couronne Nord. Alors que le transport en commun est censé servir le bien commun et unir les territoires dans une vision d'avenir, le projet actuel du REM sert les citoyens de l'Est de Montréal, tout en affaiblissant les infrastructures de la couronne Nord. On ne peut rester les bras croisés et assumer que nous en paierons le prix pour les prochaines décennies. Ça prend une vision plus englobante pour l'ensemble de la CMM. Vivement une réflexion concertée au bénéfice de l'ensemble de nos populations ».

- **Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption et préfet de la MRC de L'Assomption**

« C'est un projet brouillon qui ne s'inscrit pas dans une perspective métropolitaine et dans une vision cohérente de mobilité durable. La couronne Nord a été ignorée dans ce projet. Pire encore, ce sont nos villes qui vont devoir payer davantage pour un service moindre. D'autres options que le REM de l'Est doivent être envisagées tant ce nouveau tronçon du train électrique comporte d'inconvénients ».

- **Guillaume Tremblay, maire de Mascouche et préfet de la MRC Les Moulins**

« Collectivement, nous avons investi près de 700 M\$ pour la mise en service du train de Mascouche, inaugurée il y a peine 7 ans. La perte d'achalandage anticipée par le déploiement de la phase 2 du REM sous sa forme actuelle viendra certainement rendre cet équipement caduc. Un changement de cap majeur est nécessaire si nous ne voulons pas faire de la ligne du train de Mascouche une ligne de train fantôme ».

- **Mathieu Traversy, maire de Terrebonne**

« La congestion routière est insoutenable sur la couronne Nord. Les deux MRC de l'est de la couronne Nord, Les Moulins et L'Assomption, représentent une population de près de 300 000 habitants. C'est significatif et nos besoins en matière de transport doivent être pris en considération. Il faut travailler sur des solutions adaptées, que nous comptons mettre en lumière dans le cadre d'un forum régional sur la mobilité à venir dans les prochains mois ».

- **Nicolas Dufour, maire de Repentigny et préfet suppléant de la MRC de L'Assomption**

À PROPOS DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE NORD

La Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) est un espace animé d'un esprit de solidarité et de réciprocité. Elle est une assemblée de cinq municipalités régionales de comté

(MRC), de vingt villes et municipalités, représentant 616 000 habitants. Les buts de cette Table sont d'étudier, d'échanger, d'harmoniser leurs prises de position et leurs interventions auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), du Réseau de transport métropolitain (exo), ainsi que d'autres organismes métropolitains et gouvernementaux dans les principaux champs de compétence suivants : l'aménagement du territoire, le transport, l'environnement, le développement économique et le logement social.

-30-

SOURCE

Yves Phaneuf

Coordonnateur, Table des préfets et élus de la couronne Nord

438-520-3602

yphaneuf@mrc2m.qc.ca